

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## Gabon-Maroc : une coopération bilatérale agissante

Yannick Franz IGOHO  
Libreville/Gabon

**A**VEC la récente ouverture du Consulat général du Gabon à Laâyoune au Maroc, la coopération bilatérale Gabon-Maroc se porte plutôt bien. C'est le moins que l'on puisse dire. Ainsi, ladite coopération bilatérale a constitué, hier, la trame des échanges entre le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Alain Claude Bilie-By-Nze et l'ambassadeur du Maroc au Gabon, Abdallah Sbihi. Les deux hommes ont essentiellement devisé sur la bonne santé de l'axe Libreville-Rabat. "Cette rencontre entre dans le cadre des échanges permanents que j'ai

l'habitude d'effectuer auprès des hautes autorités gabonaises. En effet, le Royaume du Maroc et le Gabon entretiennent des relations exceptionnelles à tous les niveaux que ce soit politiques, économiques, sociales, culturelles. À ce titre, plusieurs événements ont eu lieu sur le plan bilatéral. Le dernier en date étant l'ouverture du Consulat général de la République gabonaise dans le chef-lieu de la Province du Sud, Laâyoune. À ce titre, je tiens à remercier la République gabonaise pour son soutien ferme et inconditionnel à l'égard de notre intégrité

territoriale et également sur d'autres plans", a déclaré le représentant du royaume chérifien. Une relation bilatérale agissante que compte booster davantage la partie gabonaise. "Le Gabon et le Maroc ont une relation exceptionnelle qui s'établit à plusieurs niveaux. Depuis, feus Omar Bongo Ondoimba et Hassan II, jusqu'au président Ali Bongo Ondimba, le Gabon et le Maroc ont une relation quasi fusionnelle en termes d'identité de vues sur les grandes questions de l'heure, les problématiques africaines, l'intégration, mais aussi les échanges au niveau commercial et social", précise le chef de la diplomatie gabonaise. À noter que le Maroc œuvre beaucoup dans le social et la formation



Photo : DR

L'ambassadeur du Maroc au Gabon hôte du ministre des Affaires étrangères.

Une relation bilatérale agissante que compte booster davantage la partie gabonaise.

professionnelle au Gabon. On en veut pour preuve l'érection des centres de dialyse dans plusieurs provinces du pays, la prochaine ouverture de deux centres (autiste et trisomique,

Ndlr) ainsi qu'un centre de formation professionnelle de grande envergure, construit par le Maroc au premier campement dans la commune d'Akanda, au nord de Libreville.

## Cémac : le projet de budget présenté aux députés

ONDOUBA'NTSIBAH  
Libreville/Gabon

**L**E Parlement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) a récemment reçu, à Malabo en Guinée-Equatoriale, le président de la Commission de ladite organisation sous-régionale, Daniel Ona Ondo, dans le cadre de l'examen du projet de budget de cette instance. On retiendra que celui-ci s'établirait, en charges et en ressources, à 88 milliards (88 000 000 000) F CFA.

Dans son exposé des motifs, l'ancien Premier ministre du Gabon n'a pas manqué de saluer les efforts consentis par les chefs d'Etat de la sous-région d'Afrique centrale, visant à accélérer la croissance économique dans cet espace communautaire. De même, sur un tout autre plan, il a saisi cette occasion pour magnifier le rôle et l'importance du franc CFA. Cela, au moment où de plus en plus de voix s'élèvent pour appeler au remplacement de cette monnaie jugée "coloniale", par une monnaie africaine...

En guise de rappel, soulignons qu'ayant son siège à Malabo le Parlement de la Cémac est composé de trente députés issus des pays membres de cette organisation. Cette institution est dirigée par un bureau, et elle comprend deux Commissions permanentes. Lesquelles sont composées d'au moins 10 membres. D'une ma-

nière générale, le rôle du député de la Cémac est d'examiner, en vue de leur adoption, les textes communautaires ; et faire des propositions aux chefs d'Etat des pays membres.

A noter en outre que, à l'instar des autres institutions de l'organisation sous-régionale, le Parlement Cémac connaît également des difficultés financières dues à

l'irrégularité des financements de certains Etats membres. Ce qui parfois rend quasi impossible la réalisation de plusieurs actions sur le terrain.

Une partie de l'hémicycle lors des travaux.



Photo : DR

**EGLISE CATHOLIQUE AU GABON**

**Ensemble**  
Restaurons la cathédrale Sainte Marie

Adressez vos dons via :

**Airtel money**  
077 45 80 81

**Virement bancaire IBAN**  
40024000013613000001783

**Chèque libellé à :**  
RESTAURATION DE L'ANCIENNE EGLISE I

Ou versement à la procure diocésaine (service recouvrement) sise Ste Marie

Infoline : 062 33 26 43  
Email : procure175@gmail.com